

MONTREAL

UN AVENIR A CULTIVER



MÉMOIRE

DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA
CONSULTATION PUBLIQUE

Agriculture urbaine à Montréal

Rédigé et présenté par

Éco de la Pointe-aux-Prairies
Corporation de développement communautaire de la Pointe
Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies
Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île

14 juin 2012



Centre de santé et de services sociaux
de la Pointe-de-l'Île

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	2
LA MOBILISATION	2
LA DÉMARCHE	3
PORTRAITS DES QUARTIERS	4
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE	4
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	5
ENJEUX COMMUNS	8
CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE	8
Un passé agricole	8
Un terreau fertile	9
SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE	10
Du dépannage à l'autonomie	10
LES PRINCIPES À METTRE EN ACTION	11
ADAPTER LES PLANS ET LES ORIENTATIONS	11
RESPECTER ET METTRE EN VALEUR LA BIODIVERSITÉ	11
UNE AGRICULTURE À ÉCHELLE HUMAINE	12



MISE EN CONTEXTE

LA MOBILISATION

L'Éco de la Pointe-aux-Prairies, par sa mission et son territoire d'intervention, a facilité la coopération des forces vives des quartiers Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles autour de la démarche de consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal.

Porteur de la démarche, l'Éco de la Pointe-aux-Prairies a favorisé la rencontre des acteurs œuvrant en développement social, préoccupés par les questions de souveraineté alimentaire et de développement durable.

Ainsi, dès mars 2012, la démarche était amorcée afin de réunir la Corporation de développement communautaire de la Pointe, la Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies, le Centre de santé et de services sociaux de la Pointe-de-l'Île et l'Éco de la Pointe-aux-Prairies. Ces acteurs ont pris part aux échanges sur les enjeux du territoire et ceux des quartiers où ils œuvrent, en plus de s'approprier les divers documents (Groupe de travail en agriculture urbaine [GTAU], Ville de Montréal, études diverses et expériences inspirantes) concernant la thématique abordée dans la présente consultation publique.

Nous avons travaillé à ce mémoire dans le but de présenter un portrait du territoire et de ses quartiers tout en rêvant ensemble aux fabuleuses possibilités de l'agriculture urbaine.

Nous souhaitons par ailleurs poursuivre notre collaboration en travaillant au développement et à la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine au cœur de nos quartiers et de notre territoire. Le travail amorcé par le dépôt du mémoire dans le cadre de cette consultation publique nous apparaît comme le point de départ vers une mobilisation de la communauté à plus long terme.



LA DÉMARCHE

La création spontanée d'un mouvement réunissant les acteurs concernés par les enjeux d'agriculture urbaine permet de partager nos préoccupations et de travailler collectivement au développement de projets novateurs sur le territoire de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles.

Nous constatons que l'émergence d'initiatives en agriculture urbaine procure de réelles retombées en matière de sécurité alimentaire dans nos quartiers, favorise la cohésion sociale, l'éducation, la sensibilisation des citoyens et leur participation au développement socioéconomique de leurs milieux, à l'instar des multiples initiatives en agriculture urbaine à Montréal et ailleurs dans le monde.

À l'issue de la consultation publique, nous diffuserons les recommandations et nous ferons connaître les différents projets mis de l'avant à Montréal. Nous souhaitons inciter les intervenants locaux et les citoyens à explorer, à comprendre et à développer cette nouvelle avenue que représente l'agriculture urbaine. Il est peu commun, dans les consultations publiques, d'avoir l'occasion d'échanger sur un sujet aussi positif et rassembleur qui nous fait rêver collectivement à un monde meilleur.



PORTRAITS DES QUARTIERS

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE

C'est l'idée de pouvoir agir sur les enjeux et déterminants de la santé par le biais de projets novateurs en agriculture urbaine qui nous a permis de mobiliser des citoyens de notre quartier et de nous joindre à la mobilisation montréalaise qui a donné lieu à la pétition pour la tenue d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal.

Bien que modeste, notre contribution à cet effort collectif s'inscrit dans un désir d'enrichir la réflexion sur les défis liés au développement de l'agriculture urbaine dans notre quartier et sur son utilisation comme outil de transformation et de cohésion sociale, y incluant les quatre piliers du développement durable, soit économique, social, environnemental et culturel.

En 2008, la CDC de la Pointe met en place un comité de travail qui a pour mandat l'implantation d'une offre alimentaire en fruits et légumes frais : un marché public dans le quartier Pointe-aux-Trembles. Cette démarche s'inscrit en continuité avec les orientations de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal qui dépose en 2007 son *Rapport sur les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal*. On y apprend que pour Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est, l'accessibilité à des fruits et légumes frais est l'une des plus mauvaises sur l'île. Il apparaît en effet que la population de ce secteur doit parcourir de grandes distances pour se rendre à l'épicerie, soit au-delà de 500 mètres pour les personnes à pied et plus de 3 kilomètres pour les ménages motorisés.

Au printemps 2010, le comité de pilotage du marché public effectue un sondage auprès de plus de 300 résidents de Pointe-aux-Trembles. Cette enquête vise à identifier les habitudes et les déterminants de la fréquentation en matière d'alimentation, elle évalue également l'intérêt des citoyens à l'égard de l'implantation d'un marché public saisonnier à Pointe-aux-Trembles.

Le comité de pilotage dépose, en mars 2010, la synthèse de ses travaux et de ses recommandations pour la mise en place du futur marché public.



À l'été 2010, l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles prend le mandat de réaliser le premier *Marché du Bout de l'Île*.

Face aux enjeux d'accessibilité à une offre en fruits et légumes frais pour l'ensemble de la population, à l'accroissement des demandes en soutien alimentaire sur le territoire, au taux d'endettement des ménages, au phénomène croissant de la malbouffe et au constat des mauvaises habitudes alimentaires d'une partie de notre population, le développement de l'agriculture urbaine s'impose de lui-même.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Rivière-des-Prairies est un quartier situé dans la pointe Est de l'île de Montréal. Les citoyens qui l'habitent doivent composer avec son développement géographique particulier où se côtoient des secteurs résidentiels, institutionnels, industriels et commerciaux. Cette réalité de quartier impose d'allier les défis de la vie urbaine dans un environnement de type banlieue. L'accès aux services et aux aliments est difficile pour plusieurs citoyens en raison de l'étalement du quartier, de l'offre alimentaire en majeure partie commerciale et d'une problématique évidente quant aux services de transport en commun. Selon la Direction de la santé publique, plusieurs secteurs de Rivière-des-Prairies peuvent être qualifiés de « désert alimentaire ».

Devant cette réalité, depuis 1997, des démarches dans le milieu ont été entreprises avec comme point de départ la création du Regroupement des organismes contre l'appauvrissement (ROCA). Cette organisation compte actuellement plusieurs participants issus des secteurs communautaires et publics. Le ROCA a été créé à l'initiative des partenaires offrant des services de dépannage alimentaire dans notre quartier. Ce regroupement est maintenant intégré à la Table de développement social qui agit, entre autres, à la mise en œuvre de projets de dépannage alimentaire, de magasin-partage et autres initiatives liées à la sécurité alimentaire.

En 2007, différents organismes de Rivière-des-Prairies manifestent un intérêt envers la problématique de la sécurité alimentaire, ce qui donne lieu en 2009 à la rédaction du *Portrait*



de la sécurité alimentaire d'un quartier. La recommandation principale de ce portrait est d'agir sur l'aménagement d'espaces publics conviviaux, l'implantation de jardins collectifs, la mise en place de ressources favorisant l'acquisition de connaissances alimentaires et culinaires, l'implication des citoyens dans l'amélioration de leur milieu de vie (Fournier, 2009, p. 25)¹.

Bien qu'il reste encore beaucoup de sensibilisation à faire concernant l'agriculture urbaine, nous constatons un intérêt grandissant de la part des acteurs du milieu envers cette avenue. Nous souhaitons, à la Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies, pouvoir utiliser les conclusions et recommandations de la consultation publique pour favoriser la compréhension de l'agriculture urbaine, des potentialités, des enjeux et des impacts de cette pratique.

Il nous apparaît que l'agriculture urbaine permet à un milieu d'agir plus largement sur les dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles liées au développement durable. Nous voyons ici, à Rivière-des-Prairies, de belles opportunités pour répondre au besoin d'accès à des aliments de qualité et à moindre coût via des initiatives en agriculture urbaine.

Nous avons un passé agricole important qui peut être ravivé grâce à la présence de nombreux terrains en friche et d'une communauté de jardiniers composée d'une large population italienne, reconnue pour sa passion de la culture potagère.

Aussi, certaines institutions présentes dans le quartier disposent déjà d'équipements dédiés à l'agriculture urbaine, notamment l'école secondaire Jean-Grou qui possède la Serre Rivard-Paquette servant à des projets de persévérance scolaire. Cette serre est d'ailleurs un important pilier de développement, notamment pour le projet *Les jardins de la rivière Skawanoti*, qui vise la mise en place d'une deuxième serre en entreprise d'économie sociale et d'un jardin collectif. Le Collège Marie-Victorin est quant à lui situé sur un terrain patrimonial où se trouve un arborétum créé par le frère Marie-Victorin. Cette installation fait l'objet d'un parcours d'interprétation et de valorisation. Finalement, l'hôpital Rivière-des-

¹ FOURNIER, Nathalie. FORTIN, Isabelle. *Portrait de la sécurité alimentaire d'un quartier - Rivière-des-Prairies*. Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies, 2009, 62 p.



Prairies dispose d'une serre, inactive depuis plusieurs années, mais dont les installations sont encore en place et accessibles.

On trouve actuellement à Rivière-des-Prairies des jardins communautaires, un nombre important de jardins résidentiels et des projets en développement qui peuvent intégrer des initiatives en agriculture urbaine : jardins collectifs, apiculture, murs végétalisés, cosmétiques et comestibles, toits verts. Nous pouvons nommer ici la construction d'une coopérative d'habitation et d'une nouvelle maison de la culture, la création d'un pôle de développement durable et d'économie sociale par *Les jardins de la rivière Skawanoti*. Ce sont des initiatives amorcées dans les dernières années qui sont porteuses de potentialités pour l'avenir de l'agriculture urbaine à Rivière-des-Prairies.

La réflexion du milieu sur cette pratique est à l'état embryonnaire, mais nous sommes déjà en mesure de constater un vif intérêt pour cette avenue de la part des organismes de lutte à la pauvreté. Il nous apparaît très important d'encourager les citoyens à mettre de l'avant des projets avec le soutien des intervenants du milieu. Il est aussi primordial de créer des réseaux plus larges regroupant des initiatives individuelles, collectives et communautaires, non seulement dans notre quartier, mais aussi sur l'ensemble du territoire de la Pointe-de-l'Île.



ENJEUX COMMUNS

CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE

Un passé agricole

Le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles possède une caractéristique qui le distingue de tous les arrondissements montréalais : il est bordé au nord et au sud par les deux cours d'eau principaux ceinturant Montréal, soit le fleuve Saint-Laurent et la rivière des Prairies. D'un point de vue historique, le développement résidentiel du territoire est intimement lié à la présence de ces cours d'eau qui ont facilité les déplacements et activités agricoles des premières familles qui s'y sont établies.

Un des attraits de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles est, entre autres, Le Fort de la Pointe-aux-Trembles sur l'Île de Montréal. Ce monument historique fut construit en 1670 afin de défendre cette partie de l'île sur laquelle s'élevait le village de Ville-Marie. C'est au début des années 1660, que les religieux Sulpiciens colonisaient cette partie de l'île à l'extérieur de Ville-Marie en raison de la menace des Amérindiens Iroquois. En conséquence, un fort était édifié afin de défendre la colonisation de l'île de Montréal et de protéger les berges du fleuve Saint-Laurent.

[...] Tout au long de la rue Notre-Dame, une série de lieux historiques sont identifiés et rappellent que Pointe-aux-Trembles fut, à une autre époque, au carrefour de l'histoire de la Nouvelle-France.

C'est dans la première moitié du XVIII^e siècle que Pointe-aux-Trembles pris son essor, grâce à la construction du Chemin du Roy, la grande route reliant Montréal à Québec. Ce dernier fut graduellement submergé par les eaux du fleuve et ainsi remplacé par un chemin tracé sur l'actuel emplacement de la rue Notre-Dame Est.

La municipalité de la paroisse de Pointe-aux-Trembles est créée en 1845. La seconde moitié du XIX^e siècle voit la vocation rurale de Pointe-aux-Trembles s'estomper au profit de l'urbanisation. L'expansion du village provient alors essentiellement du développement des fonctions résidentielle, commerciale et institutionnelle. Le milieu du XX^e siècle est caractérisé par un accroissement accéléré de la population. Les quartiers se développent graduellement et de nouveaux secteurs commerciaux s'implantent sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste et le long de la rue Sherbrooke².

² Ville de Montréal. Arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles. *Histoire de Pointe-aux-Trembles*. 12 juin 2012. http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7697,83743598&_dad=portal&_schema=PORTAL



Dans le secteur ouest de l'île, il y a une zone agricole permanente et la Ville de Montréal, qui entend protéger ces terres, y voit l'opportunité de développer un pôle agro-récréotouristique et expérimental.

La Pointe-de-l'Île présente assurément des caractéristiques tout aussi intéressantes pour assurer l'intégration et la mise en valeur de l'agriculture urbaine dans l'est de Montréal. L'octroi d'un statut particulier permettant de protéger et de promouvoir une ou des zones spécifiques dédiés à l'agriculture urbaine sur notre territoire semble être une belle avenue à explorer.

Un terreau fertile

Dans l'est de Montréal, les paysages agricoles ont fait place au fil des dernières décennies à des infrastructures et des activités industrielles puis à la création de secteurs institutionnels, résidentiels et commerciaux. Des terrains sont disponibles dans le secteur de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, plusieurs sont en friche alors que d'autres ont été occupés par des activités industrielles ou commerciales qui ont pris fin. Il y a certainement des opportunités de valorisation de plusieurs de ces terrains grâce à des projets d'agriculture urbaine et ce, dans une perspective d'harmonisation avec le bâti et les usages adjacents.

Les berges de l'arrondissement et les terrains contigus représentent aujourd'hui un potentiel de mise en valeur et de création de percées visuelles sur l'eau. Ceci dit, les orientations concernant la mise en valeur des berges de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles seront déterminées prochainement. Ceci permettra de mieux cerner le potentiel de valorisation des terrains et les priorités de l'administration municipale pour en favoriser un usage harmonieux et cohérent.

Par ailleurs, la problématique des îlots de chaleur n'est pas la même dans l'est que dans les arrondissements centraux. Dans le secteur de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, les îlots de chaleur répertoriés sont surtout concentrés dans les secteurs commerciaux et industriels, là où les quartiers résidentiels qui abritent les populations vulnérables sont moins



touchés. L'agriculture urbaine, vue comme un moyen de réduire les impacts des îlots de chaleur, n'a donc pas le même sens dans ce contexte. Il est donc nécessaire d'adapter les mesures en fonction des réalités des différents secteurs³.

SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Du dépannage à l'autonomie

L'augmentation du coût des aliments place un nombre significatif de personnes de nos quartiers en état de fragilité et même de précarité, non seulement ici, mais partout dans le monde. Plusieurs d'entre elles n'arrivent plus à se procurer des fruits et légumes essentiels au panier alimentaire.

Aussi, la fréquentation des banques de dépannage alimentaire augmente de façon significative sur notre territoire. De nouveaux groupes, comme les travailleurs à statut précaire et les personnes âgées viennent s'ajouter aux personnes défavorisées et aux personnes sans emploi.

Les projets comme *Bonne Boîte Bonne Bouffe*⁴, les Magasins-partage, les groupes d'achats et les épiceries communautaires sont de plus en plus populaires et participent à cet enjeu de souveraineté alimentaire.

Nous observons actuellement une augmentation de la demande de soutien et, par conséquent, de la pression exercée sur les ressources humaines, matérielles et alimentaires disponibles.

L'agriculture urbaine se présente donc comme un outil structurant pour la mise en œuvre d'initiatives susceptibles de nous conduire vers la souveraineté alimentaire. Cette pratique favorise le développement de liens sociaux, l'appartenance au territoire et l'inclusion sociale. On remarque en effet que l'émergence de projets, l'entraide, le partage de ressources et d'astuces de jardinage, de recettes de cuisine et de bon temps sont indéniablement des facteurs de cohésion sociale.

³ Ville de Montréal. Portail de la sécurité civile. Les risques à Montréal. Chaleur extrême. 14 juin 2012
http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=7637,82363585&_dad=portal&_schema=PORTAL

⁴ Distribution de paniers alimentaires à faible coût. Projet parrainé par Moisson Montréal.



LES PRINCIPES À METTRE EN ACTION

ADAPTER LES PLANS ET LES ORIENTATIONS

Au niveau municipal, les plans et les orientations permettent de guider la planification du développement et de projets structurants. Cependant, avec l'émergence récente de projets en agriculture urbaine, les groupes communautaires et les citoyens constatent que leurs initiatives ne s'inscrivent pas nécessairement dans les plans d'aménagement actuels. Ceci amène de nombreux défis à la mobilisation citoyenne et à l'implantation d'initiatives. Par ailleurs, il est important de faire connaître les mécanismes à la portée des citoyens et des groupes afin qu'ils puissent proposer leurs idées et qu'ils soient soutenus dans leurs démarches.

Il est donc recommandé d'adapter les prochains plans, les orientations et la réglementation municipale de manière à favoriser la création de projets en agriculture urbaine, bien définis et intégrés à leur milieu, et à en assurer la pérennité.

Nous souhaitons également nous inspirer des travaux effectués dans le cadre du premier *Plan de développement d'un système alimentaire durable et équitable de la collectivité montréalaise*, initié par la Conférence régionale des élus.

RESPECTER ET METTRE EN VALEUR LA BIODIVERSITÉ

Nous recommandons également que tous les projets d'agriculture urbaine à Montréal respectent la biodiversité et les principes de mise en valeur du milieu naturel.

Comme par exemple, la plantation d'espèces indigènes du Québec qui permet la sauvegarde de la flore originelle. Ces plantations demandent moins de soins et sont plus résistantes aux agressions extérieures. Ce type d'approche permet, entre autres, aux citoyens jardiniers de mieux connaître les espèces rustiques bien adaptées à notre climat. De manière générale, l'agriculture urbaine favorise, grâce à l'implantation de milieux agricoles, la création de milieux de vie mieux adaptés aux oiseaux et insectes pollinisateurs qui favorisent leur survie et leur reproduction.



UNE AGRICULTURE À ÉCHELLE HUMAINE

L'urbanité, dans la question de l'agriculture, représente un important défi pour l'ensemble des citoyennes et citoyens de Montréal. La ville ne permettant pas de monoculture sur de grandes superficies, nous sommes forcés à repenser les pratiques agraires et à s'adapter.

Ces adaptations vont dans le sens d'une gestion plus écoresponsable de notre production. Par exemple, des citoyennes et des citoyens cohabitent sur de petits terrains, diversifient leurs cultures, utilisent des éléments de mobilier urbain qui peuvent embellir la ville, respectent les règlementations sur l'utilisation des pesticides et contribuent à la lutte aux changements climatiques par la diminution de l'utilisation des transports motorisés, etc.

Ces éléments font de l'agriculture urbaine une pratique de proximité qui mène indéniablement à la création de liens sociaux forts et durables. Que ce soit via les potagers individuels, la culture sur les balcons, les jardins collectifs ou communautaires, la mise en place de serres ou de jardins sur les toits, l'utilisation de terrains en friches, la distribution des récoltes dans des marchés de proximité ou via des boîtes alimentaires, nous constatons que l'agriculture urbaine contribue à créer des liens qui favorisent la coopération, les échanges, le partage des connaissances, la solidarité et, par conséquent, l'augmentation de l'autonomie alimentaire des citoyennes et citoyens.

Il s'agit donc d'une agriculture à échelle humaine. En effet, les échanges autour des pratiques diversifiées d'agriculture urbaine ouvrent des espaces de réseautage interculturel, intergénérationnel, des lieux de sensibilisation, d'éducation, d'expérimentation. De plus, les interactions sociales ne se limitent pas seulement à la préparation et au jardinage, mais elles se poursuivent après la récolte (distribution, transformation et consommation des produits).

L'agriculture urbaine nous permet d'envisager une meilleure qualité de vie pour l'ensemble des citoyennes et citoyens. Ses fruits économiques, sociaux, environnementaux et culturels démontrent qu'elle ne peut être abordée que dans une perspective de développement durable. Une perspective qui nous permet d'agir et de résoudre localement les problématiques globales qui touchent l'ensemble la société.



Nous sommes persuadés que l'agriculture urbaine est un outil de premier choix pour le développement des communautés. Nous aspirons à faire rêver les citoyennes et citoyens de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, de les accompagner et de les soutenir dans leurs projets, de les inspirer et de les encourager à oser, à innover...

